



## COMITÉ TECHNIQUE DU 26 mars 2015

### Compte-rendu de réunion

Comité Technique

Le vingt six mars 2015, à 9 heures 00, le comité technique s'est réuni, sous la présidence de M. Hubert MOLL.

#### Membres présents :

##### Représentants des élus :

Mmes Yveline RAPIN, Michèle LEMERCIER, Marie-Antoinette GUESDON

Mrs Jean-Noël RAVE, Lucien AUBERT

##### Représentants des agents :

Mme Laëtitia DELLIÈRE

Mrs Eric NOEL, Michel BELLANGER, Yann ROUE, Stéphane HOUDOU, Pascal LECLERC, Nicolas DAVOINE

##### Représentant suppléant des agents :

Mr Martial HOUDAYER

##### CDG 53 :

MM. Arnaud DERRIEN, Louis GOMBERT, Geoffroy SIMON, Thierry BEUCHER

Docteur Anne MASSONNET

##### Absents excusés :

##### Représentants des élus :

Mr. Daniel GENDRY

##### Représentant des agents :

Mme Carine OGER

##### CDG 53 :

Mr Arnaud GAREL

Le quorum étant atteint pour les 2 collèges (représentants des collectivités & représentants du personnel), le président déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint :

- secrétaire : Mr Lucien AUBERT

- secrétaire-adjoint : Mr Yann ROUE

#### Dossiers à examiner

COLLECTIVITÉ	OBJET DE LA DEMANDE	AVIS DU COMITE TECHNIQUE
C.C.A.S. de Bonchamp-lès-Laval	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action Le Foyer Logement du CCAS de Bonchamp les Laval demande au comité technique du cdg53 un avis sur son document unique et son plan d'action pour l'année 2015. Un exemplaire du document unique et du plan d'action 2015 sera envoyé par	Avis favorable à l'unanimité

C.C.A.S. de Saint-Ouën-des-Toits	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action Le CCAS de St Ouën des Toits demande l'avis du Comité Technique sur son Document Unique et le plan d'action pour l'année 2014 concernant la MARPA	Avis favorable à l'unanimité
C.D.G. 53	la réorganisation des services Demande d'avis au comité technique afin que le CDG 53 adhère au service de médecine professionnelle (SATM) pour ses agents à compter du 1er avril 2015 ; en effet, le service de santé professionnelle des agents territoriaux ne peut suivre les agents du CDG 53 pour des questions de déontologie.	Avis favorable à l'unanimité
C.D.G. 53	la détermination du taux de promotion Au 1er avril, demande d'avis au Comité Technique pour un taux de promotion à 100 % concernant les grades suivants : attaché principal et directeur, rédacteur principal 2ème classe et rédacteur principal de 1ère classe, adjoint administratif de 1ère classe, adjoint administratif principal de 2ème classe et adjoint administratif principal de 1ère classe, ingénieur principal, technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe, adjoint technique de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe et adjoint technique principal de 1ère classe, assistant de conservation principal de 2ème classe et assistant de conservation principal de 1ère classe, médecin de 1ère classe et médecin hors classe, infirmier en soins généraux de classe normale, infirmier en soins généraux de classe supérieure et infirmier en soins généraux hors classe.	Avis favorable à l'unanimité
Communauté de communes du pays de Loiron	la détermination du taux de promotion Il est proposé de fixer à 100% le taux de promotion du cadre d'emploi des techniciens principaux de 2ème classe permettant l'accès au grade d'avancement de technicien principal de 1ère classe pour 2015	Avis favorable à l'unanimité
Communauté de communes du pays de Loiron	la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er janvier 2015 demande d'avis au comité technique, pour supprimer le poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet suivi de la création du poste technicien principal de 1ère classe à temps complet (avancement de grade)	Avis favorable à l'unanimité

Commune Ahuillé	<p>les subventions FNP</p> <p>La collectivité d'Ahuillé projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette démarche vise donc à informer dans les collectivités territoriales.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Alexain	<p>les subventions FNP</p> <p>La collectivité d'Alexain projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le document unique. La collectivité fera appel au soutien financier du fonds national de prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du comité technique de cette démarche.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Azé	<p>la suppression d'emploi suivie d'une création</p> <p>Au 26 février 2015, suppression d'un poste d'animateur à temps complet suite à la création d'un poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet (obtention examen professionnel).</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Ballée	<p>l'instauration de la journée de solidarité</p> <p>A compter du 1er janvier 2015, le Conseil Municipal souhaite que la journée de solidarité 2015 soit gérée librement par le personnel communal soit décompte d'un jour ARTT - 7 heures - pour le personnel à temps complet et au prorata de leurs obligations hebdomadaires pour le personnel à temps non complet.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Ballots	<p>la détermination du taux de promotion</p> <p>Au 1er janvier 2015, taux de promotion à 100 % pour le grade d'adjoint technique 1ère classe</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Bazougers	<p>la participation au financement de Protection Sociale Complémentaire (PSC)</p> <p>Au 1er avril 2015, le conseil municipal envisage de mettre en place une participation de 5 euros (net) par agent pour la couverture prévoyance. Pour en bénéficier, les agents devront présenter un certificat d'adhésion à un contrat labellisé.</p>	Avis favorable à l'unanimité



Avis favorable à l'unanimité



la suppression d'emploi suivie d'une création  
Au 1er mars 2015, suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 14h 10 mn suivi de la création du poste au même grade à hauteur de 11h 48 mn (diminution du temps demandée par l'agent)

---

Commune Chammes	les subventions FNP La Commune de Chammes projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la commune fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité technique de cette démarche.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Châtelain	le règlement intérieur Demande d'avis au comité technique pour la mise en place d'un règlement intérieur pour les agents communaux à compter du 2 avril 2015.	Avis défavorable
<b><u>OBSERVATION</u></b> Les 7 représentants du personnel s'abstiennent ; ils invitent la collectivité à s'inspirer du modèle de règlement intérieur proposé par le CDG 53.		
Commune Châtillon-sur-Colmont	les subventions FNP La collectivité doit réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le document unique. Afin de permettre à une petite commune de supporter le cout financier, la commune fait appel au soutien financier du fonds national de prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les communes. La demande vise à informer les membres du CT.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Chemazé	les subventions FNP La collectivité de Chemazé, projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du comité technique de cette démarche.	Avis favorable à l'unanimité

---

Commune Coudray	<p>les subventions FNP</p> <p>La collectivité de Coudray projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds Nationale de Prévention qui encourage et finance des démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du comité technique de cette démarche.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Cuillé	<p>les subventions FNP</p> <p>La commune sollicite une subvention du FNP pour l'élaboration de son document unique.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Cuillé	<p>la détermination du taux de promotion</p> <p>Demande d'avis au comité technique à compter du 6 mars 2015 pour la fixation du taux de promotion à 100 % pour le grade de rédacteur principal 1ère classe.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Gastines	<p>la détermination du taux de promotion</p> <p>Demande d'avis au comité technique pour fixer le taux de promotion à 100 % pour le grade de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 4 mars 2015.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune Juvigné	<p>la détermination du taux de promotion</p> <p>Demande d'avis pour le taux de promotion à 100 % du grade d'éducateur des APS 2nde classe au grade d'Educateur des APS 1ère classe suite à avancement de garde prévu pour l'un des agents de la commune. En cas d'avis favorable du comité technique, un poste d'éducateur des APS 1ère classe serait créé à compter du 1er novembre 2015.</p>	Avis favorable à l'unanimité
Commune La Chapelle-Anthenaise	<p>la réorganisation des services</p> <p>Pour le 31 août 2015, demande d'avis pour supprimer le poste d'adjoint technique 1ère classe à hauteur de 31h51mn (départ en retraite de l'agent) suivie de la création d'un poste d'animateur pour 31 h par semaine. L'accueil matin et soir était assuré par l'adjoint technique 1ère classe, cette mission sera confiée à l'animateur (cat. B) ainsi que l'animation à destination de la jeunesse, les temps d'activités périscolaires et la coordination du service.</p>	Avis favorable à l'unanimité



Commune La Pellerine	les subventions FNP La commune de La Pellerine par décision du conseil municipal du 27 nov. 2015 a décidé d'être aidée par le CDG pour la réalisation d'un document unique en 2015. Pour ce faire la collectivité fera appel au soutien financier du FNP qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail des collectivités. Nous informons les membres du comité technique de cette démarche.	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	--	------------------------------

Commune Larchamp	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 17 janvier 2015, suppression du poste d'animateur territorial pour 14 heures par semaine, suivie de la création du poste d'adjoint d'animation (1ère ou 2ème classe) pour 14 heures par semaine (suite à démission de l'agent contractuel pour suivre son conjoint)	Avis défavorable
------------------	---	------------------

#### OBSERVATION

L'avis est défavorable pour le collège des représentants du personnel : 3 voix contre "FO" car il apparaît difficile d'ouvrir des postes de catégorie B ; 3 voix "CFDT" et 1 voix "CGT" s'abstiennent. L'avis est favorable pour le collège des représentants des collectivités (6 voix).

Commune Larchamp	la détermination du taux de promotion Au 1er mars 2015, demande d'avis pour le taux de promotion à 100 % dans le cadre d'un avancement de grade d'adjoint administratif de 2ème classe au grade d'adjoint administratif 1ère classe	Avis favorable à l'unanimité
------------------	--	------------------------------

Commune Larchamp	la détermination du taux de promotion Au 1er mars 2015, demande d'avis pour le taux de promotion à 100 % concernant l'avancement de grade d'adjoint technique 2ème classe au grade d'adjoint technique 1ère classe	Avis favorable à l'unanimité
------------------	---	------------------------------

Commune Larchamp	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, suppression du poste d'adjoint administratif 2ème à temps complet suite à la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe (réussite examen professionnel).	Avis favorable à l'unanimité
------------------	---	------------------------------

Commune Larchamp	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er juillet 2015, suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet suite à la création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe à temps complet (obtention examen professionnel).	Avis favorable à l'unanimité
------------------	---	------------------------------

Commune Laubrières	la détermination du taux de promotion Demande d'avis pour fixer le taux de promotion à 100% pour l'accès au grade de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 5 mars 2015.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Launay-Villiers	la détermination du taux de promotion Au 1er février 2015, demande d'avis au comité technique pour taux de promotion à 100% concernant le grade adjoint technique de 1ère classe	Avis favorable à l'unanimité
Commune Launay-Villiers	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 01/02/2015, suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet suivi de la création du poste d'adjoint technique 1ère classe (obtention examen professionnel)	Avis favorable à l'unanimité
Commune Loigné-sur-Mayenne	la suppression d'emploi suivie d'une création Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint technique 2ème classe qui passe de 29h à 32h au 1er janvier 2015	Avis favorable à l'unanimité
Commune Loigné-sur-Mayenne	la suppression d'emploi suivie d'une création Augmentation de la durée hebdomadaire de travail du poste d'animateur principal de 2ème classe qui passe de 29h à 35h au 1er janvier 2015	Avis favorable à l'unanimité
Commune Loigné-sur-Mayenne	la participation au financement de Protection Sociale Complémentaire (PSC) Mise en place d'une participation au contrat prévoyance des agents à compter du 1er juillet 2015 (7,50 euros brut pour un agent affilié à la CNRACL et 8,50 euros brut pour un agent affilié à l'IRCANTEC), sans prorata de la durée du temps de travail. Pour en bénéficier les agents devront présenter un certificat d'adhésion à un contrat labellisé.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Longuefuye	la participation au financement de Protection Sociale Complémentaire (PSC) Au 1er mars 2015, la collectivité souhaite mettre en place la participation au financement de protection sociale complémentaire pour le risque de prévoyance aux agents de la commune cotisant à un contrat labellisé. Pour ce risque, la participation de la commune souhaitée est de 50 %.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Louvigné	le règlement intérieur Demande d'avis sur la modification du règlement intérieur du personnel communal à compter du 1er avril 2015	Avis favorable à l'unanimité

#### OBSERVATION

observations : L'organigramme à présenter au comité technique ne doit pas comporter de noms. Il y a lieu de réactualiser le plan de formation car la date butoir est dépassée.

Commune Louvigné	la mise en place entretien professionnel Au 1/1/2015, mise en place de l'entretien professionnel à la place des fiches de notation pour l'année 2014 ; Les critères d'évaluation porteront sur l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement (pour le personnel concerné). Les entretiens professionnels seront effectués par le supérieur hiérarchique (n+1) accompagné d'un élu (maire ou adjoint délégué).	Avis favorable à l'unanimité
------------------	---	------------------------------

**OBSERVATION**

Rappel : l'entretien professionnel doit être conduit par le supérieur hiérarchique N+1 sauf si le N+1 désigné est un élu.

Commune Louvigné	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action La Commune de Louvigné demande au Comité Technique du CDG 53 un avis sur le plan d'actions du Document Unique 2014 et le projet pour 2015. Un exemplaire papier du Document Unique est envoyé par courrier au CDG 53.	Avis favorable à l'unanimité
------------------	--	------------------------------

Commune Marcillé-la-Ville	la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er avril 2015, suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 11 heures hebdomadaires suivie de la création du poste au même grade pour 13 heures hebdomadaires.	Avis favorable à l'unanimité
---------------------------	---	------------------------------

Commune Marigné- Peuton	le règlement intérieur Demande d'avis sur le projet de règlement intérieur pour le personnel communal	Avis favorable à l'unanimité
----------------------------	--	------------------------------

**OBSERVATION**

Observations : Les permanences précisées en p.4 du projet de règlement intérieur correspondent-elles à la réalité ? Suite au décret n° 2014-1133 du 3 octobre 2014 et concernant l'article 8, partie II du règlement intérieur (p.7), il y a lieu de préciser le renforcement des conditions d'octroi des congés maladie. Le terme d'ACMO est à remplacer par assistant de prévention (p.17).

Commune Marigné- Peuton	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er janvier 2015, suppression d'un poste d'adjoint technique 1ère classe à temps complet par la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet (avancement de grade).	Avis favorable à l'unanimité
----------------------------	---	------------------------------

Commune Montaudin	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action La Collectivité de MONTAUDIN demande au Comité Technique du CDG 53 un avis sur son Document Unique et son Plan d'action pour l'année 2015	Avis favorable à l'unanimité
-------------------	--	------------------------------

Commune Montigné-le-Brillant	les subventions FNP La commune de MONTIGNE LE BRILLANT projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le document unique. Pour cela, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du CT de cette démarche.	Avis favorable à l'unanimité
------------------------------	--	------------------------------

Commune Montjean	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 15 avril 2015, demande d'avis pour diminuer le poste d'adjoint technique de 2ème classe de 35h à 30h (décès de l'agent en janvier 2015 ; diminution du temps de travail réalisée pour des raisons budgétaires).	Avis défavorable
------------------	---	------------------

#### OBSERVATION

L'ensemble des représentants du personnel déplore la diminution du temps de travail du poste de l'adjoint technique de 2ème classe au regard du volume de travail à effectuer et émet un avis défavorable. Les représentants des collectivités émettent un avis favorable. En application de l'article n°30-1 du décret n° 85-565 du 30-5-1985, étant donné que la question a recueilli un avis défavorable unanime des représentants du personnel, cette question fait l'objet d'un réexamen et donne lieu à une nouvelle consultation du comité technique.

Commune Montsûrs	la détermination du taux de promotion Détermination du taux de promotion à compter du 1er mars 2015 - Catégorie C - Grades d'avancements : Adjoint technique principal de 1ère Classe => ratio de 100 % ; Adjoint administratif principal de 1ère classe => ratio de 100 % ; ATSEM principal de 1ère classe => ratio de 100 %. Détermination du taux de promotion à compter du 1er mars 2015 - catégorie B - Grade d'avancement : Technicien principal de 2ème classe => ratio de 100 %. Détermination du taux de promotion à compter du 1er mars 2015 - Catégorie A - Grade d'avancement : Attaché principal => ratio 100 %.	Avis favorable à l'unanimité
------------------	--	------------------------------

Commune Montsûrs	la suppression d'emploi suivie d'une création Fermeture d'un emploi d'ATSEM principal de 2ème classe (à temps complet) suivie de l'ouverture d'un emploi d'ATSEM principal de 1ère classe (à temps complet) au 01/04/2015 par suite d'un avancement de grade.	Avis favorable à l'unanimité
------------------	--	------------------------------

Commune Montsûrs	la suppression d'emploi suivie d'une création Fermeture d'un emploi de technicien territorial (à temps complet) et ouverture d'un emploi de technicien territorial principal de 2ème classe (à temps complet) au 01/04/2015 par suite d'un avancement de grade.	Avis favorable à l'unanimité
------------------	--	------------------------------

Commune Montsûrs	la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe (à 32/35ème) et création d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe (à 32/35ème) par suite d'un avancement de grade	Avis favorable à l'unanimité
Commune Montsûrs	le règlement intérieur Fermeture d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe (à temps complet) et ouverture d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe (à temps complet) au 01/04/2015 par suite d'avancement de grade	Avis favorable à l'unanimité
Commune Montsûrs	la suppression d'emploi suivie d'une création Fermeture d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe (à temps complet) et ouverture d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe (à temps complet) au 01/04/2015 par suite d'un avancement de grade	Avis favorable à l'unanimité
Commune Montsûrs	la suppression d'emploi suivie d'une création Fermeture d'un emploi d'attaché territorial (à temps complet) et ouverture d'un emploi d'attaché principal (à temps complet) au 01/07/2015 par suite d'un avancement de grade	Avis favorable à l'unanimité
Commune Niaflès	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action Demande d'avis au Comité Technique concernant notre DU et plan d'actions.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Parné-sur-Roc	la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe et création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe (suite à obtention de l'examen professionnel).	Avis favorable à l'unanimité
Commune Parné-sur-Roc	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 26/4/2015, suppression d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps complet et création de 2 postes d'adjoints administratifs 1ère classe à temps non complet à 17h30mn chacun (volonté de l'agent à temps complet initialement de passer sur un poste à 17h30mn définitivement)	Avis favorable à l'unanimité
Commune Peuton	les subventions FNP La commune de Peuton projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer	Avis favorable à l'unanimité

les membres du Comité Technique de cette démarche.

Commune Placé	les subventions FNP La commune de PLACÉ projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membres du Comité Technique de cette démarche.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Pontmain	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er mars 2015, demande d'avis sur la suppression de 2 postes d'adjoints techniques de 2ème classe à temps complet suivi de la création de 2 postes d'adjoints techniques de 1ère classe à temps complet (suite à l'obtention d'un examen professionnel et d'un avancement de grade)	Avis favorable à l'unanimité
Commune Port-Brillet	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er janvier 2015, suppression d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à 17h/semaine suivi de la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à 24h/semaine.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Port-Brillet	la détermination du taux de promotion Au 1er janvier 2015, demande d'avis sur les taux de promotion (à 100 %) pour 2015 concernant les grades d'adjoint technique de 1ère classe, adjoint du patrimoine 1ère classe et adjoint technique principal de 2ème classe.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Pré-en-Pail	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er mars 2015, suppression d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 35 heures suite à un détachement de longue durée. Cette suppression sera suivie de la création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 18 heures, eu égard à des pertes de compétences (eau, assainissement, gestion piscine municipale, bibliothèque).	Avis favorable à l'unanimité
Commune Préaux	la suppression d'emploi suivie d'une création Demande d'avis sur l'augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif 1ère classe à compter du 1er avril 2015, au motif de l'évolution croissante des tâches administratives et notamment de la mise en place de la dématérialisation des pièces comptables et budgétaires ; Suppression du poste à 12 heures hebdomadaires suivie d'une création de poste à hauteur de 15 heures hebdomadaires	Avis favorable à l'unanimité

Commune Renazé	la suppression d'emploi suivie d'une création Demande d'avis au comité technique pour supprimer au 1er février 2015 un emploi de rédacteur principal 2ème classe à temps complet et de créer un emploi de rédacteur principal 1ère classe à temps complet, suite à la redistribution des missions dans le cadre de la fusion des intercommunalités ainsi que la mise en place des TAP et son suivi.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Renazé	la suppression d'emploi suivie d'une création A compter du 1er juillet 2015, suppression du poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet suivi de la création du poste d'adjoint technique 1ère classe à temps complet, au regard de la fusion des services voirie et espaces verts.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Renazé	la suppression d'emploi suivie d'une création Demande d'avis au comité technique pour supprimer un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet à compter du 1er juillet 2015 suivi de la création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet, suite au retour dans la compétence communale, de la gestion et de l'entretien de la salle omnisport.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Aignan-de-Couptrain	la réorganisation des services Au 1er mai 2015, et suite à la demande de l'agent intercommunal, diminution du nombre d'heures du poste d'attaché à Saint Aignan de Couptrain de 25 h à 22 h/semaine et augmentation du nombre d'heures à Saint Samson de 12 h à 17 h. En effet, pour une meilleure répartition des charges de travail, l'agent a demandé une modification de son nombre d'heures sur les deux collectivités.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Berthevin-la-Tannière	la détermination du taux de promotion Pour le 1er décembre 2015, demande d'avis de la collectivité concernant le taux de promotion à 100 % pour le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Fraimbault-de-Prières	la détermination du taux de promotion Au 1er avril 2015, demande d'avis pour les taux de promotion à 100 % concernant les avancements de grades suivants : adjoint technique territorial de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal 1ère classe, adjoint administratif territorial principal 2ème classe.	Avis favorable à l'unanimité

Commune Saint-Germain-d'Anxure	les subventions FNP La collectivité de Saint Germain d'Anxure, projette de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans les prochains mois en vue de formaliser le Document Unique. Pour ce faire, la collectivité fera appel au soutien financier du Fonds National de Prévention qui encourage et finance les démarches de progrès des conditions de travail dans les collectivités territoriales. Cette demande vise donc à informer les membre du C.T. de cette démarche.	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	la détermination du taux de promotion Au 1er juillet 2015, demande d'avis pour le taux de promotion rédacteur principal de 2ème classe 100%	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	la détermination du taux de promotion Au 1er juillet 2015, demande d'avis pour le taux de promotion 100% concernant le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	la détermination du taux de promotion Au 1er décembre 2015, demande d'avis pour le taux de promotion à 100% concernant le grade d'adjoint administratif de 1ère classe	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Jean-sur-Mayenne	la détermination du taux de promotion Au 1er décembre 2015, demande d'avis pour le taux de promotion à 100% du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Ouën-des-Toits	la suppression d'emploi suivie d'une création Demande d'avis pour la suppression d'emplois suivie de créations : Au 16 janvier 2015, suppression de 2 postes d'adjoints techniques 2ème classe à 35h/semaine et création de 2 postes d'adjoints techniques 1ère classe à 35h/semaine (avancement de grade suite à examen professionnel) ainsi que la suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à 28h suivie de la création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à 28H (avancement de grade suite à examen professionnel).	Avis favorable à l'unanimité
Commune Saint-Ouën-des-Toits	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action La Commune de St Ouën des Toits demande l'avis du Comité Technique sur son Document Unique et le plan d'action pour l'année 2014	Avis favorable à l'unanimité



Commune Saint-Pierre-des-Nids la suppression d'emploi suivie d'une création  
Au 1er février 2015, suppression du poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet (départ en retraite) et, à cette même date, création d'un poste sur l'un des 3 grades suivants (adjoint technique principal de 1ère classe, adjoint technique principal de 2ème classe ou agent de maîtrise) ; le recrutement est en cours.

Avis favorable à l'unanimité

Commune Saint-Samson la réorganisation des services  
Au 1er mai 2015, et suite à la demande de l'agent intercommunal, augmentation du nombre d'heures du poste d'attaché de 12 h à 17 h et diminution du nombre d'heures de 25 h à 22 h/semaine à Saint Aignan de Couptrain. En effet, pour une meilleure répartition des charges de travail, l'agent a demandé une modification de son nombre d'heures sur les deux collectivités.

Avis favorable à l'unanimité

Commune Senonnes la mise en place entretien professionnel  
Au 1er janvier 2015, mise en place de l'entretien professionnel à la place des fiches de notation pour 2014 ; les critères d'évaluation porteront sur l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement, ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur. L'entretien professionnel est conduit par le supérieur hiérarchique direct.

Avis favorable à l'unanimité

Commune Soulgé-sur-Ouette la suppression d'emploi suivie d'une création  
Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014, les plannings des agents ont été modifiés. Demande la suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à 28/35ème à compter du 01/01/2015 suite à la création du poste à 31.50/35ème du même grade.

Avis favorable à l'unanimité

Commune Soulgé-sur-Ouette la suppression d'emploi suivie d'une création  
Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014, les plannings des agents ont été modifiés. Demande d'avis pour la suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à 13.50/35ème à compter du 01/01/2015 suite à la création du poste à 17.50/35ème au même grade

Avis favorable à l'unanimité

Commune Soulgé-sur-Ouette	la suppression d'emploi suivie d'une création Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014, les plannings des agents ont été modifiés. Demande d'avis sur la suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe à 10/35ème à compter du 01/01/2015 suite à la création du poste à 12.50/35ème du même grade	Avis favorable à l'unanimité
---------------------------	---	------------------------------

E.H.P.A.D. Résidence Eugène Marie	l'institution du temps partiel Pour le 1er avril 2015, demande d'avis sur : 1. le temps partiel sur autorisation à destination des agents stagiaires et titulaires à temps complet et les non titulaires employés depuis plus d'un an à temps complet. Quotités : 50 à 90 %. Le travail sera organisé de manière hebdomadaire annualisée. Autorisations accordées pour des périodes de 6 mois renouvelables pour la même durée dans la limite de 3 ans. Les demandes d'autorisation sont à présenter 3 mois avant la date souhaitée. 2. le temps partiel de droit à destination des agents stagiaires et titulaires à temps complet et à temps incomplet ainsi qu'aux agents non titulaires employés depuis plus d'un an. Quotité : 80 % du temps plein. Le travail sera organisé de façon hebdomadaire annualisé. Autorisations accordées pour des périodes d'un an renouvelable dans les limites prévues par le décret. Les demandes sont à présenter 3 mois avant la date souhaitée.	Avis favorable à l'unanimité
-----------------------------------	--	------------------------------

Foyer logement de Le Horps	la réorganisation des services Au 1er mars 2015, modification du temps de travail concernant le poste d'attaché territorial qui passe de 13h à 16h/hebdomadaire.	Avis favorable à l'unanimité
----------------------------	---	------------------------------

G.I.S.E.M. Maison de retraite de Ballée	l'instauration de la journée de solidarité Au 1er janvier 2015, pour la journée de solidarité, décompte d'1 jour ARTT pour le personnel à temps plein et au prorata de leurs obligations de service pour le personnel à temps non complet (jour non fractionné)	Avis favorable à l'unanimité
---	--	------------------------------

G.I.S.E.M. Maison de retraite de Ballée	le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels et plan d'action Mise à jour du document unique et du plan d'action : il reste l'habilitation électrique. Malgré que le personnel reste vigilant pour éviter tous maux de dos (limiter le port de charges du panier du lave vaisselle) ; Il reste à faire une formation de manipulation déjà signalée pour 2014 reportée en 2015	Avis favorable à l'unanimité
---	--	------------------------------

Maison de retraite Saint-Pierre-des-Nids	la mise en place entretien professionnel Au 1er janvier 2015, mise en place de l'entretien professionnel à la place des fiches de notations pour 2014 ; les critères d'évaluation porteront sur l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement, ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.	Avis favorable à l'unanimité
S.D.E.G.M.	la détermination du taux de promotion Au 1er janvier 2015, demande d'avis au comité technique pour un taux de 100 % concernant les grades d'agent de maîtrise principal, rédacteur principal 2ème classe, technicien principal 2ème classe, ingénieur chef classe exceptionnelle,	Avis favorable à l'unanimité
S.I.A.E.P. de la région d'Ernée	la mise en place entretien professionnel le SIAEP de la Région d'ERNÉE sollicite l'avis du comité technique sur la mise en place de l'entretien professionnel pour l'ensemble des agents à compter de 2015. L'entretien professionnel sera conduit par le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire. Les critères d'évaluation sont fixés en fonction de la nature des tâches qui sont confiées à l'agent et de son niveau de responsabilité. Ces critères d'évaluation portent sur : l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou, le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.	Avis favorable à l'unanimité
S.I.A.E.P. de Meslay Ouest - La Cropte - La Bazouge-de-Chemeré	la suppression d'emploi suivie d'une création Au 1er janvier 2015, suppression du grade d'adjoint technique de 2ème classe et création du grade d'adjoint technique de 1ère classe suite à la réussite de l'agent à l'examen professionnel	Avis favorable à l'unanimité
S.I.A.E.P. de Meslay Ouest - La Cropte - La Bazouge-de-Chemeré	la suppression d'emploi suivie d'une création Suppression du grade d'adjoint technique 1ère classe au 01/02/2015 et création du grade d'adjoint technique principal 2ème classe au 01/02/2015 (avancement de grade)	Avis favorable à l'unanimité
S.I.A.E.P. des Coëvrons	la mise en place entretien professionnel L'établissement sollicite l'avis du comité technique sur la mise en place de l'entretien professionnel pour 2015 concernant l'ensemble de ses agents. L'entretien professionnel sera conduit par le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire. Les thèmes à aborder au cours de l'échange sont : la	Avis favorable à l'unanimité

détermination des objectifs pour l'année à venir, la manière de servir, les acquis de l'expérience professionnelle, les capacités d'encadrement, les besoins de formation et les perspectives d'évolution. Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle portent sur l'efficacité dans l'emploi, la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement (ou le cas échéant, à exercer des fonction d'un niveau supérieur).

---

S.I.E.A.P.A.C. de la Fontaine Rouillée	l'ouverture d'un compte épargne temps Au 1er janvier 2015, demande d'avis au comité technique (modificatif n° 1) afin qu'une compensation financière puisse être accordée sur les jours positionnés sur le compte épargne temps au 31 décembre lorsque le nombre de jours est supérieur à 20 (catégorie A : 125 €, catégorie B : 80 €, catégorie C : 65 €)	Avis favorable à la majorité
--	---	------------------------------

#### OBSERVATION

Collège des représentants du personnel : 4 voix "pour" et 3 voix "contre". Les 3 représentants de la CFDT s'opposent à la compensation financière positionnés sur le compte épargne temps (principe du syndicat). L'ensemble du collège des représentants des collectivités vote "pour".

---

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée	la mise en place entretien professionnel Au 1er janvier 2015, le Syndicat de Bassin pour l'aménagement de la Rivière l'ERNÉE sollicite l'avis du comité technique sur la mise en place de l'entretien professionnel pour son agent à compter de 2015. L'entretien professionnel sera conduit par la supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire. Les critères d'évaluation sont fixés en fonction de la nature des tâches confiées à l'agent et son niveau de responsabilité. Ces critères d'évaluation portent sur : l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou, le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.	Avis favorable à l'unanimité
---	--	------------------------------

---

Commune d'Andouillé : Pour le 1er janvier 2015, instauration d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires pour les animateurs relevant de la catégorie B ayant atteint ou dépassé l'indice brut 380. Les critères retenus pour son octroi sont les suivants : responsabilité de service, disponibilité, en charge d'une équipe permanente et suivi du logiciel billettique. Observation : Si une régie est conservée, la NBI est aussi à conserver.

Formation CHSCT :

1. Les organisations syndicales rappellent que la formation des représentants siégeant au CHSCT doit être organisée dans les 6 mois qui suivent les élections. Il a été répondu que ce point allait être évoqué au moment des questions diverses (Il a été demandé au CNFPT d'organiser une séance de formation à la demande du CDG).

2. Le CDG présente une demande de participation auprès du FIPHFP pour les aménagements liés à l'accessibilité du nouveau bâtiment.

3. Les membres sont informés que le CDG a signé un plan de prévention avec l'entreprise extérieure en charge du nettoyage intérieur du bâtiment. Le document est disponible à la consultation. L'organisation syndicale Force Ouvrière regrette qu'au regard de l'importance de la mission d'entretien du bâtiment, cette mission n'est pas été confiée à un agent "fonctionnaire".

Partie Comité technique :

1. La rédaction de l'article 32 du projet de règlement intérieur du Comité technique a été revu et le règlement a été adopté à l'unanimité.

2. Information sur la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire : Ce dispositif permet l'accès aux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale par les sélections professionnelles et les recrutements réservés sans concours. En 2013, 17 candidats ont été auditionnés sur différents grades et 27 candidats pour 2014. Pour 2015, une collectivité a prévu d'ouvrir un poste au titre du dispositif de sélection professionnelle.

3. Point sur la protection sociale complémentaire : Un article est paru dans le "point Sur " de juillet 2014 et dans celui de janvier 2015 afin de sensibiliser les collectivités et les établissements à la protection sociale complémentaire. Il a été rappelé les conditions de versement de la participation et la manière de procéder. 68 collectivités suivies par le comité technique ont mis en place cette participation dont 3 dossiers présentés lors de ce comité technique.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 12h15

Le Secrétaire,

Le Secrétaire-Adjoint,

Le Président,

Mr Lucien AUBERT

Mr Yann ROUE

Mr Hubert MOLL